RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SDES
Statistique publique
de l'énergie, des transports,
du logement et de l'environnement

COLLECTION ÉTUDES

Comment les statistiques officielles peuvent contribuer à la lutte contre la désinformation environnementale et climatique

JUILLET 2026

Résumé

La désinformation et la mésinformation environnementales et climatiques sont en progression, tandis que les statistiques environnementales et climatiques se caractérisent par une forte complexité et par leur relative jeunesse par rapport aux statistiques économiques et sociales. Dans ce contexte, les statistiques officielles (ou publiques) peuvent contribuer à la lutte contre la désinformation environnementale et climatique d'une part en apportant des messages clairs basés sur des faits relatifs à la situation environnementale et climatique (prévention) et d'autre part en apportant des réponses adaptées en cas de mauvais usage des statistiques à des fins de désinformation (détection et riposte). À partir de comparaisons internationales, cette étude identifie cinq défis posés à la statistique officielle environnementale et présente dix leviers d'actions pour y répondre.

Remerciements

Emmanuelle WALRAET

Frédéric VEY

Auteur

Umar DAHOO (SDES)

Sommaire

Partie 1 - Défis adressés aux statistiques officielles dans un contexte de hausse de la désinformation environnementale et climatique 9

I. Le halo de la désinformation environnementale et climatique 10

II. En France, un nombre réduit de narratifs de désinformation climatique, alimentant un mouvement plus large de défiance envers les institutions 11

III. Des pics de désinformation dans les médias audiovisuels et les réseaux sociaux lors des temps forts politiques 13

IV. Variété des sources d'information et appropriation des faits environnementaux et climatiques 14

V. La désinformation comme mésusage des statistiques, facilité par leur complexité, ou comme l'exploitation de l'absence de statistiques 15

VI. Défis posés aux statistiques officielles sur l'environnement et le climat 16

Partie 2 - Bonnes pratiques institutionnelles et initiatives des statistiques officielles à partir d'une comparaison internationale 18

I. Les bonnes pratiques institutionnelles 19

II. Les initiatives des services producteurs de statistiques officielles 24

Partie 3 - Outils et moyens d'action à disposition des services de statistiques officielles pour contribuer à lutter contre la désinformation environnementale et climatique 30

I. Identifier les sujets de controverse et apporter l'information la plus complète possible sur la situation environnementale et climatique 31

II. Rendre visible l'intégrité informationnelle 31

III. Faciliter la compréhension des messages issus des statistiques officielles sur l'environnement et le climat 32

IV. Détecter les phénomènes de désinformation par des usages inappropriés de statistiques officielles 33

V. Répondre de manière proportionnée aux usages inappropriés de statistiques officielles . 33

Annexes 35

Synthèse

La désinformation et la mésinformation environnementales et climatiques sont en progression. La désinformation environnementale et climatique fait l'objet d'un nombre limité de thèmes et narratifs, d'une vingtaine dans les médias en France, ciblant principalement les énergies renouvelables, les émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique. Pourtant, ces messages sont fortement amplifiés par les réseaux sociaux, dans un but plus large de décrédibilisation des institutions. La désinformation environnementale et climatique est plus marquée lors des temps forts politiques, des événements climatiques extrêmes et des déclarations publiques de personnalités influentes. Dans un contexte de polarisation des discours et de multiplication des accès à l'information, distinguer une information fiable est devenu difficile pour la moitié des européens.

Les statistiques environnementales et climatiques se caractérisent par une forte complexité et par leur relative jeunesse par rapport aux statistiques économiques et sociales. Même si leur production est riche et bien établie, elles sont encore en phase de fort développement.

Dans ce contexte, les statistiques officielles (ou publiques) peuvent contribuer à lutter contre la désinformation environnementale et climatique d'une part en apportant des messages clairs basés sur des faits sur les questions posées par la situation environnementale et climatique (prévention) et d'autre part en apportant des réponses adaptées en cas de mauvais usage des statistiques à des fins de désinformation (détection et riposte).

Le contexte de désinformation environnementale et climatique soulève cinq défis pour les statistiques environnementales listés ci-dessous. Les trois premiers participent à la prévention tandis que les deux autres s'appuient sur une veille (détection) afin de répondre aux désinformations reposant sur des usages inappropriés de statistiques officielles (riposte).

Les expériences internationales permettent d'identifier dix leviers d'action répondant à ces défis et sont listés ci-dessous. Ces actions sont particulièrement adaptées aux défis posés par les questions environnementales et climatiques mais peuvent aussi s'appliquer à l'ensemble des statistiques officielles. Les actions plus générales d'éducation aux statistiques ou à l'information (en amont) et de répression face aux actes de désinformation (en aval) ne sont pas abordées ici.

La comparaison internationale nous enseigne que beaucoup de ces actions ne reposent pas uniquement sur les statisticiens mais associent les services de communication, les organismes de vérification des faits (*fact-checkers*), les journalistes et plus largement la société civile.

10 LEVIERS D'ACTION
POUR RÉPONDRE À 5 DÉFIS

① Identifier les sujets de controverse et apporter l'information la plus complète possible sur la situation environnementale

Levier d'action 1
[associations de surveillance, producteurs de statistiques officielles, organismes internationaux, *fact-checkers*]
Identifier les sujets de désinformation et de controverse et produire des statistiques officielles et des études sur ces thèmes.

② Rendre visible l'intégrité informationnelle

Levier d'action 2
[services de communications]
Rendre visibles les sites internet de référence et les fournisseurs fiables de données en matière environnementale et climatique.

Levier d'action 3
[ESGAB et autorités nationales avec l'appui des instituts nationaux de statistiques et autres producteurs nationaux]
Reconnaitre et rendre visibles les statistiques environnementales respectant le code européen de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Levier d'action 4
[producteurs de statistiques officielles]
Apporter systématiquement une information sur les méthodes utilisées pour produire les statistiques officielles et rendre cette information compréhensible.

③ Faciliter la compréhension des messages issus des statistiques officielles sur l'environnement

Levier d'action 5
[producteurs de statistiques officielles]
Dans la diffusion des statistiques officielles, prévoir des vecteurs d'information permettant de faciliter la compréhension de leurs messages.

Levier d'action 6
[producteurs de statistiques officielles, presse, médias, influenceurs]
Construire des partenariats solides avec la presse et les médias audiovisuels, voire avec des influenceurs, comme relais d'une information de confiance.

Levier d'action 7
[producteurs de statistiques officielles]
Préparer les productions des statistiques officielles pour qu'elles soient facilement utilisées par les IA pour construire leurs réponses.

④ **Détecter les phénomènes de désinformation par des usages inappropriés de statistiques officielles**

Levier d'action 8

[producteurs de statistiques officielles, services de communication]
Mettre en place des outils de détection des usages inappropriés de statistiques officielles, notamment lorsqu'ils alimentent des controverses.

⑤ **Répondre de manière proportionnée aux usages inappropriés de statistiques officielles à des fins de désinformation**

Levier d'action 9

[producteurs de statistiques officielles, services de communication]
Se doter d'un cadre de réponse aux usages inappropriés de statistiques officielles et aux controverses mettant en cause leur indépendance ou leur qualité privilégiant les réponses non confrontatives pour les cas les moins sérieux.

Levier d'action 10

[producteurs de statistiques officielles, *fact-checkers*, société civile]
Construire des liens entre les producteurs de statistiques, les *fact-checkers* et les autres acteurs de la société civile pour que ces derniers puissent relayer des avis étayés en réponse aux controverses mettant en cause les statistiques officielles, notamment à des fins de désinformation.

Introduction

Depuis la fin du 19e siècle et tout au long du 20e siècle, le développement des « médias de masse » (presse, cinéma, musique, etc.) a accru l'importance de l'information et de la communication au sein de la société. De nombreux chercheurs en science politique se sont intéressés à leur impact, notamment en matière de sociologie électorale, aux États-Unis par exemple (Paul Lazarsfeld, Edward Bernays), mais aussi en France (Pierre Bourdieu, Daniel Gaxie). Le développement d'Internet à partir des années 1990, et celui des réseaux sociaux à partir des années 2000, a ensuite achevé de construire une société marquée par une circulation accrue et rapide de l'information, et par la libération de la parole et des opinions. Le caractère mondialisé de l'information s'est également imposé jusque dans la société civile, comme l'analyse Michaël Biziou. Ainsi, une image ou vidéo fait aujourd'hui très rapidement le tour du monde, tout comme les commentaires ou réactions à cette image ou à cette vidéo. En outre, l'avènement de l'économie numérique se caractérise essentiellement par une économie de la captation de l'attention, affectant aussi bien les citoyens que les décideurs.

En parallèle, les préoccupations environnementales et climatiques des populations à travers le monde demeurent élevées depuis les années 1970. Les mobilisations citoyennes sur les questions écologiques ont marqué un grand retour dans le débat public avec les marches de la jeunesse pour le climat en 2019-2020, portées par des conséquences de plus en plus visibles du changement climatique (canicules, inondations, sécheresses, fortes tempêtes, feux de forêts, etc.), par la mise en lumière continue des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)[1] et par l'impulsion internationale donnée à la protection du climat par la conclusion de l'Accord de Paris en 2015.

Toutefois, le consensus mondial sur la nécessité de protéger l'environnement et le climat pour les générations futures est confronté à des intérêts divergents eux-mêmes liés à des enjeux économiques et de souveraineté à moyen et long terme, générant des jeux d'acteurs dont certains font circuler de fausses informations sur l'environnement et le climat. Leur entreprise est d'ailleurs galvanisée par le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en 2025, faisant des États-Unis d'Amérique la principale puissance dirigée par un président ouvertement climato-sceptique (*voir l'article de C. Lee, Time.com*).

Dans ce contexte, le rôle des statisticiens officiels (ou publics), qui consiste à fournir aux citoyens et aux décideurs des données et analyses indépendantes et de qualité, est devenu de plus en plus important dans les domaines environnementaux et climatiques afin de contribuer à la production et au partage d'une information visible et de confiance.

Cette étude examine comment les statistiques officielles nationales, européennes et internationales peuvent contribuer à la lutte contre la désinformation relative à l'environnement et au climat. Elle a recours indifféremment à la terminologie « statistiques officielles » utilisée dans les organismes internationaux ou à celle de « statistiques publiques » utilisée en France.

[1] Les dates de publications des rapports du GIEC sont les suivantes : 1990, 1995, 2001, 2007, 2014 et 2023. La prochaine édition du rapport est prévue pour 2029.

Elle vise à :

- présenter le contexte de la désinformation environnementale et climatique et analyser les défis que cela adresse aux statistiques officielles (Partie 1) ;
- à partir d'une comparaison internationale, identifier les bonnes pratiques mises en œuvre pour répondre à la désinformation environnementale et climatique par les gouvernements et organisations internationales d'une part et par les services statistiques officiels d'autre part (Partie 2) ;
- présenter les outils et moyens d'action à disposition des services statistiques officiels pour contribuer à lutter contre la désinformation environnementale et climatique (Partie 3).

Partie 1

Défis adressés aux statistiques officielles dans un contexte de hausse de la désinformation environnementale et climatique

Après avoir défini les concepts clés et dressé un état des lieux de la désinformation environnementale et climatique en France, nous analysons son impact sur l'appropriation des statistiques officielles. Enfin, nous identifions les défis spécifiques que ce contexte pose aux services produisant des statistiques officielles.

I. LE HALO DE LA DÉSINFORMATION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

La circulation de fausses informations mobilise des concepts qui font l'objet de nombreuses définitions, tels que la « désinformation », la « mésinformation », la « mésinterprétation » ou encore, tout simplement, la manipulation de l'information ou de l'opinion. En France, une définition de certains de ces concepts a été donnée par Viginum, le Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères, placé sous l'autorité du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) rattaché au Premier ministre :

- La « désinformation » correspond à une « diffusion intentionnelle de fausses informations dans le but d'influencer ou de manipuler l'opinion publique ».
- La « mésinformation » correspond à une « diffusion involontaire d'informations erronées, souvent sans volonté de nuire, mais dont les effets peuvent être tout aussi délétères».

Pour les autorités françaises comme pour certains acteurs de la société civile, la désinformation se distingue de la mésinformation par l'intention manifeste de nuire ou de manipuler en répandant de fausses informations. La mésinformation en revanche peut résulter d'une méconnaissance partielle ou totale des informations, voire d'un accès entravé à celles-ci.

À l'échelle internationale, l'Organisation des Nations unies (ONU) reprend aussi cette distinction et ces définitions.

Ces définitions peuvent paraître satisfaisantes, mais font encore l'objet de débats, car l'intentionnalité ou non de nuire chez l'émetteur reste difficile à déterminer dans de nombreux cas. Dans la suite de cette étude, le terme désinformation sera utilisé pour couvrir les deux notions de désinformation et mésinformation.

Il peut également s'avérer difficile d'isoler la « désinformation environnementale et climatique » en tant que telle. Par exemple, lors de la campagne du Brexit, les *Brexiters* avaient tout intérêt à diffuser ou amplifier des fausses informations sur l'environnement et le climat, car cela contribue à la construction de la défiance envers l'Union européenne, perçue comme imposant des mesures environnementales et climatiques à portée internationale au détriment du développement économique national.

Enfin, la qualification de ce qui relève de la désinformation environnementale peut susciter des débats. Par exemple, sans nier la réalité du changement climatique d'origine anthropique, certains acteurs peuvent nier l'efficacité de solutions comportementales d'atténuation et promouvoir à la place des solutions d'ordre technologiques (techno-solutionnisme). C'est le cas de nombreux lobbys industriels, notamment dans la tech et jusque dans l'administration Trump.

II. EN FRANCE, UN NOMBRE RÉDUIT DE NARRATIFS DE DÉSINFORMATION CLIMATIQUE, ALIMENTANT UN MOUVEMENT PLUS LARGE DE DÉFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS

En France, l'Observatoire des médias sur l'écologie, soutenu par les pouvoirs publics et regroupant des acteurs de la société civile engagés dans la production d'informations fiables sur l'environnement et le climat (Climat Médias, Data for Good, Eleven, Expertises Climat, Mediatree, Quota Climat, Éclaircies, Science Feedback), a été lancé dès novembre 2024. En exploitant notamment les données de l'Observatoire, Quota Climat, Data for Good et Science Feedback ont publié un rapport en octobre 2025 dressant l'état des lieux de la désinformation climatique dans les médias audiovisuels français (hors réseaux sociaux).

Les points saillants du rapport sont les suivants :

- La désinformation climatique dans les médias audiovisuels en France est en progression, avec un triplement des cas relevés à l'été 2025 par rapport au début d'année 2025 selon Quota Climat ;
- Elle se concentre généralement sur quelques thèmes :
    - les solutions de la transition :
        - dans le domaine de l'énergie (énergies renouvelables, nucléaire) ;
        - relatives aux mobilités (zones à faibles émissions, véhicules électriques) ;
        - pour la protection de climat en général (impact réel des politiques, intérêts financiers de la décarbonation) ;
        - pour l'adaptation (climatisation) ;
        - pour l'agriculture et à l'élevage ;
    - la part de la France dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) et les sciences du climat (origine anthropique) ;
    - les messagers de la transition (scientifiques) ;
- La désinformation climatique s'appuie généralement sur un nombre assez restreint des mêmes narratifs. Le rapport identifie 19 principaux narratifs de désinformation climatique dans les médias audiovisuels en 2025 selon Quota Climat, Data for Good et Science Feedback.

Les 19 narratifs de désinformation climatique dans les médias audiovisuels en 2025
(classés du narratif le plus répandu au narratif le moins répandu)

1. Les énergies renouvelables font exploser le prix de l'électricité
2. Les énergies renouvelables sont inefficaces ou inutiles en raison de leur intermittence
3. Le soutien de l'État aux énergies renouvelables est gigantesque (de l'ordre de dizaines voire centaines de milliards d'euros dans les prochaines décennies)
4. Les énergies renouvelables variables provoquent des black-out et compromettent la sécurité d'approvisionnement énergétique
5. En France, la production nucléaire suffit à répondre aux besoins en énergie et grâce à elle le mix énergétique est déjà décarboné
6. Les éoliennes sont néfastes pour la biodiversité (oiseaux) et la santé humaine (maladies)
7. La France est l'un des pays qui émet le moins de gaz à effet de serre
8. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France n'a aucun impact sur le climat
9. Les zones à faibles émissions (ZFE) ne produisent aucun effet écologique et ne réduisent pas les émissions de gaz à effet de serre
10. Les voitures thermiques ne sont pas un problème pour l'environnement
11. Le climat a toujours fluctué de façon naturelle [...] et il n'y a aucune raison de s'inquiéter
12. Les politiques climatiques sont adoptées [...] sans connaître l'impact qu'elles pourraient avoir
13. Les voitures électriques polluent plus que les voitures thermiques ou hybrides
14. Les données scientifiques sur l'ampleur du changement climatique sont falsifiées
15. L'origine anthropique du changement climatique est incertaine ou insignifiante
16. La climatisation n'a pas d'impact négatif face au changement climatique
17. Les solutions de décarbonation de l'économie cachent des intérêts financiers
18. On nous fait croire qu'il existe un consensus sur le réchauffement climatique, ce qui est faux
19. L'agriculture et l'élevage sont inoffensifs voire bons face au changement climatique

Dans ses travaux, la chercheuse Manon Berriche a mis en évidence le fait que les diffuseurs de *fake news* sur les réseaux sociaux étaient ultra-minoritaires sur le réseau social en général (1 %) mais que leur discours était amplifié artificiellement par les technologies de fonctionnement des plateformes (traitements algorithmiques) ainsi que leur *business model* (recherche de positions clivantes et/ou enfermement dans des bulles cognitives). De même, David Chavalarias,

directeur de recherche au CNRS, montre que le recours au traitement automatisé des messages, aux algorithmes et aux robots, amplifie artificiellement le discours climato-sceptique[2].

Les comptes à l'origine de ces messages se caractérisent avant tout par une grande défiance envers les institutions, la parole publique et les médias dits « *mainstream* ». La désinformation sur les réseaux sociaux tourne par ailleurs généralement autour des mêmes thèmes : vaccins (surtout dans la période du Covid-19), immigration, critiques à l'égard de personnalités politiques ou publiques (par exemple : la polémique sur le genre de Brigitte Macron). L'environnement et le climat demeurent également des sujets privilégiés de la désinformation.

Comme Manon Berriche, David Chavalarias, montre que les entreprises de déstabilisation à travers la désinformation sur les réseaux sociaux sont généralement l'œuvre des mêmes comptes, qui passent successivement des vaccins anti-Covid, puis à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et enfin au climat, le but ultime étant de créer du doute au sein des populations et d'entamer leur confiance dans les institutions publiques.

III. DES PICS DE DÉSINFORMATION DANS LES MÉDIAS AUDIOVISUELS ET LES RÉSEAUX SOCIAUX LORS DES TEMPS FORTS POLITIQUES

David Chavalarias partage ce constat d'une concentration dans le temps dans les réseaux sociaux. En se fondant sur les travaux sur le Climatoscope réalisés par son laboratoire de recherche jusqu'en 2023[3], il indique que la désinformation climatique est particulièrement à l'œuvre sur les réseaux sociaux au moment de grands rendez-vous nationaux ou internationaux (périodes de canicules ou d'évènements extrêmes, COPs, etc.). En France, l'Observatoire des médias sur l'écologie, soutenu par les pouvoirs publics et regroupant des acteurs de la société civile engagés dans la production d'informations fiables sur l'environnement et le climat (Climat Médias, Data for Good, Eleven, Expertises Climat, Mediatree, Quota Climat, Éclaircies, Science Feedback), a été lancé dès novembre 2024. En exploitant notamment les données de l'Observatoire, Quota Climat, Data for Good et Science Feedback ont publié un rapport en octobre 2025 dressant l'état des lieux de la désinformation climatique dans les médias audiovisuels français (hors réseaux sociaux).

[2] Selon *Larousse.fr*, « climatosceptique » se dit d'une personne qui nie ou minimise l'origine anthropique du réchauffement climatique, voire le réchauffement lui-même.
[3] Institut des systèmes complexes de Paris-IDF (ISCPIF) / projet Climatoscope.

IV. VARIÉTÉ DES SOURCES D'INFORMATION ET APPROPRIATION DES FAITS ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

L'appropriation des faits environnementaux se répercute directement dans les perceptions des individus et leur engagement pour agir pour l'environnement. Selon une publication du Service des données et études statistiques (SDES) sur les opinions des Français sur l'environnement en 2025, le réchauffement de la planète demeure la principale préoccupation environnementale des Français (29 %), malgré le fait que cette préoccupation connaisse une baisse depuis 2020. En parallèle, les Français se préoccupent davantage des catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, etc.) - (20 %) et de la pollution de l'eau, des rivières et des lacs (16 %).

Ces observations sont aussi confortées par les résultats du baromètre annuel de l'Agence de la transition écologique et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sur les représentations sociales des Français en lien avec le changement climatique en 2025. Selon ce baromètre, le changement climatique est identifié comme le problème environnemental le plus préoccupant par les Français. Malgré cela, les résultats des baromètres annuels de l'Ademe montrent qu'une part croissante des Français pensent que le changement climatique était dû à des facteurs naturels (30 % en 2024 et 28 % en 2025, contre environ 20 % au début des années 2000).

De plus, les sujets environnementaux et climatiques ne sont plus seulement abordés dans le cadre d'une politique sectorielle, mais comme étant intégrés à une grande variété d'autres politiques publiques (transports, énergie, questions économiques et sociales, etc.). Dans le cadre de débats sur ces politiques publiques, alors qu'elles font l'objet d'une polarisation des opinions, les sujets environnementaux et climatiques sont eux aussi entraînés dans cette polarisation. Ainsi, selon les résultats de la 25e édition du baromètre de l'Ademe sur les représentations sociales des Français sur le changement climatique, si le soutien à une action écologique est de plus en plus marqué à la gauche de l'échiquier politique, le rejet de mesures plus contraignantes visant à préserver l'environnement et le climat se fait ressentir à droite, et plus particulièrement à l'extrême droite. Le soutien comme le rejet aux mesures écologiques se fait en lien avec la défense de modes de vie et d'identités politiques, de valeurs et de croyances.

La politisation des enjeux climatiques se traduit par une évolution des sources d'informations avec la mobilisation, par certains, d'études marginales ou de *think tanks* climato-sceptiques en rejetant des sources officielles (GIEC, Ademe).

À l'échelle de l'Union européenne (UE), les résultats d'un module spécial en 2025 de l'enquête Eurobaromètre avec des questions sur le changement climatique ont montré que la moitié des citoyens européens trouve qu'il est difficile de faire le tri entre informations fiables et non fiables sur le changement climatique, et plus de la majorité (52 %) affirme que les médias traditionnels de leurs pays ne fournissent pas une information suffisamment claire sur le changement climatique. L'UE a donc identifié la désinformation sur le climat comme un obstacle majeur à l'appropriation de ces enjeux par les citoyens européens[4].

[4] Voir la page consacrée à la désinformation climatique sur le site internet de la Commission européenne.

V. LA DÉSINFORMATION COMME MÉSUSAGE DES STATISTIQUES, FACILITÉ PAR LEUR COMPLEXITÉ, OU COMME L'EXPLOITATION DE L'ABSENCE DE STATISTIQUES

Les travaux de David Chavalarias et Manon Berriche révèlent que l'amplification algorithmique de la désinformation climatique sur les réseaux sociaux s'appuie pour partie sur des données tronquées ou des graphiques détournés. Par exemple, il y a une dizaine d'années, des climato-sceptiques ont pu détourner les courbes de températures de l'Organisation météorologique mondiale pour tenter de démontrer une « pause » dans le réchauffement climatique à partir de 1998. Cette affirmation trompeuse a rapidement été battue en brèche par la publication de plusieurs travaux scientifiques montrant que la « pause » était un mirage, ainsi que par la poursuite de la hausse des températures les années suivantes (*voir les articles de S. Foucart du 7 octobre 2015 et du 4 juin 2015, Le Monde*). Les statistiques officielles, bien que disponibles en open data, sont rarement mobilisées en riposte, pour contrer ces contenus. De même, dans les médias, notre analyse des travaux de Quota Climat ou de Science Feedback révèlent que les narratifs de désinformation concernent pour partie directement ou indirectement des statistiques officielles (par exemple : minimisation de la part de la France dans les émissions mondiales de GES, contestation des chiffres sur l'efficacité des énergies renouvelables) pour les déformer ou tirer profit de leur complexité. Les émissions de GES par exemple, indicateur phare de la pression sur le climat, voient ainsi cohabiter deux méthodes de comptabilisation (inventaire CCNUCC et inventaire Secten), ce qui peut rendre leur pédagogie auprès d'un public non spécialiste plus difficile. Pour les principaux indicateurs internationaux du changement climatique, les organisations internationales peuvent aussi présenter des résultats différents pour un même pays et pour les mêmes périodes de référence, ce qui peut induire de l'incompréhension chez les utilisateurs et un sentiment de complexité (ces différences de résultats s'expliquent généralement par une différence de champs couverts par les indicateurs, or les organisations internationales ne sont pas toujours transparentes sur leurs métadonnées ; voir l'étude du SDES sur les indicateurs internationaux du changement climatique parue en août 2025). Dans d'autres cas, ces narratifs peuvent aussi tout simplement prendre avantage d'une absence de statistiques officielles permettant de répondre à une question posée dans le débat.

En effet, la plupart de ces narratifs exploitent des lacunes ou des ambiguïtés, dont certaines d'origine statistique : les données peuvent être manquantes (manque de recul pour évaluer l'impact des ZFE [narratif n° 9]), les réponses à des questions peuvent être difficile à produire (par exemple : calcul des émissions évitées grâce aux énergies renouvelables [narratifs n° 1 à 4]) ou à comprendre, la méthodologie de certains indicateurs peut être contestée (par exemple : passoires thermiques). Des chiffres peuvent également être mal utilisés ou sortis de leur contexte (comparaison des émissions françaises avec celles d'autres pays sans ajustement par habitant [narratif n° 7]).

Ces possibles difficultés soulignent plusieurs enjeux pour les statistiques officielles :

1. la capacité à produire des réponses solides et nuancées à des questions du débat public et en particulier celles des narratifs de désinformation, finalement assez limitées ;
2. la capacité rendre les messages compréhensibles malgré la complexité des informations et des méthodes (par exemple : la comptabilité carbone) ;
3. la capacité à détecter en temps réel les usages inappropriés des données et à organiser une riposte adéquate.

VI. DÉFIS POSÉS AUX STATISTIQUES OFFICIELLES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

En France, dès la création de l'Insee, l'indépendance professionnelle des statisticiens officiels est inscrite dans la loi n° 51-711 du 7 juin 1951, loi fondamentale de la statistique publique en France : « Article premier [...] *La conception, la production et la diffusion des statistiques publiques sont effectuées en toute indépendance professionnelle.* [...] ». Ce cadre a été renforcé en 2008 afin de garantir l'indépendance et la qualité des données par l'ajout de la deuxième partie de cet article : « *Il est créé une Autorité de la statistique publique qui veille au respect du principe d'indépendance professionnelle dans la conception, la production et la diffusion de statistiques publiques ainsi que des principes d'objectivité, d'impartialité, de pertinence et de qualité des données produites* ».

À l'échelle européenne, le développement, la production et la diffusion de statistiques officielles sont régis par des principes inscrits dans le règlement sur les statistiques européennes de 2009, dont ceux de l'indépendance professionnelle, d'impartialité, d'objectivité et de fiabilité. La communauté statistique européenne dispose d'une autorité analogue à l'Autorité de la statistique publique (ASP) en France : l'*European Statistical Governance Advisory Board* ; ESGAB. L'ESGAB veille à la mise en œuvre du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, composé de seize principes, explicitant le règlement de 2009, notamment l'indépendance professionnelle (principe 1), l'impartialité et l'objectivité (principe 6), la méthodologie solide (principe 7), la pertinence (principe 11), l'exactitude et la fiabilité (principe 12), l'actualité et la ponctualité (principe 13), la cohérence et la comparabilité (principe 14), et l'accessibilité et la clarté (principe 15).

Ce cadre explicite notamment la possibilité pour les statisticiens officiels de répondre aux situations de désinformation ou de mésinformation portant sur des utilisations inappropriées de statistiques dans les médias traditionnels comme sur les réseaux sociaux. En effet, le principe 1.7 du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne dispose que *s'il y a lieu, l'institut national de statistique, Eurostat et, le cas échéant, les autres autorités statistiques s'expriment publiquement sur les questions statistiques, y compris sur les critiques et les utilisations abusives des statistiques*.

Plusieurs controverses ont pu mobiliser les statisticiens officiels dans le passé ou au présent, comme par exemple en France au sujet de l'indice des prix (*voir l'article de P. Askenazy, Le Monde*) ou plus récemment le recensement de population à Mayotte (*voir l'article de N. Guibert, Le Monde*), nécessitant de rappeler leur méthodologie et leur qualité.

Depuis les années 1990, les informations sur l'environnement et le climat se structurent progressivement, sous l'impulsion des différentes réglementations sectorielles de surveillance (eau, qualité de l'air, habitats naturels, milieux marins, etc.), aux côtés de statistiques environnementales, définies par exemple par le règlement n° 2150/2002 sur les statistiques sur les déchets, ou encore le règlement n° 691/2011 relatif aux comptes économiques de l'environnement. Ces statistiques sont plus récentes que les statistiques officielles sur les thématiques économiques ou sociales.

Dans un contexte de risque accru de désinformation environnementale et climatique, les statisticiens officiels doivent à la fois continuer à étendre leur périmètre tout en mettant en lumière les statistiques qu'ils produisent et diffusent, ainsi que leur indépendance et leur qualité. Les utilisateurs doivent pouvoir disposer du même niveau de qualité sur les statistiques

environnementales que sur des statistiques disponibles depuis plus longtemps sur l'économie et la société.

Avec l'enrichissement des données environnementales (plus de désagrégations, plus d'informations disponibles, etc.), la construction des guides méthodologiques est réalisée de manière incrémentale. Les utilisateurs ne disposent pas systématiquement d'informations méthodologiques aussi matures que pour des statistiques plus anciennes pour leur présenter les méthodes et données et ainsi les rassurer sur la qualité des statistiques officielles en cas de controverses.

Ainsi, la désinformation environnementale et climatique exploite les faiblesses des statistiques officielles (lacunes, complexité) et en conteste la qualité, fragilisant leur crédibilité. Elle cible toutefois un petit nombre de narratifs mais s'inscrit dans un mouvement plus large de défiance envers les institutions. La diffusion des statistiques officielles et leur appropriation constitue un facteur puissant d'information, premier levier de la lutte contre la désinformation, et doit protéger les utilisateurs contre les usages inappropriés des statistiques.

Ainsi, alors que la statistique environnementale est encore en phase de développement, elle doit répondre à plusieurs défis pour lutter contre la désinformation :

1. élargir ses productions afin de construire une information solide et nuancée la plus complète possible répondant aux thèmes du débat public et en particulier aux narratifs de désinformation ;
2. rendre encore plus visible l'indépendance professionnelle et les engagements de qualité de la statistique publique pour renforcer sa crédibilité ;
3. veiller à la facilité d'appropriation des statistiques produites malgré la complexité et la technicité des informations et des méthodes ;
4. surveiller en temps réel les déformations et contestations des statistiques officielles ;
5. organiser une riposte adéquate dans ces cas.

Partie 2

Bonnes pratiques institutionnelles et initiatives des statistiques officielles à partir d'une comparaison internationale

Cette partie présente des bonnes pratiques observées dans certains pays et certaines organisations internationales en réponse à la désinformation environnementale et climatique, avec une focale particulière sur les statistiques officielles. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

Les exemples présentés ci-dessous sont ceux issus d'une collecte d'informations sur internet et sur le terrain (participation à des réunions internationales), ainsi que d'entretiens conduits par le SDES auprès d'interlocuteurs de divers organismes nationaux et internationaux (voir la liste d'organisations interrogées en annexe).

I. LES BONNES PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

En **France**, le sujet de la désinformation environnementale et climatique est appréhendé par différentes actions. Dans les années récentes, une impulsion a été donnée par des organisations de la société civile, en particulier l'association Quota Climat, spécialisée dans le suivi de la désinformation climatique dans les médias. Quota Climat et d'autres organisations (Science Feedback, Data for Good, etc.) se sont rassemblés au sein d'un Observatoire des médias sur l'écologie, qui, à travers la mise à disposition de données et la publication de rapports, fait des points d'étapes réguliers sur la qualité de l'information environnementale et climatique en circulation dans les médias.

La lutte contre la désinformation environnementale et climatique s'est aussi faite dans le cadre de procédures judiciaires. En se fondant sur une loi de 2021 sur la régulation des médias audiovisuels et numériques, une procédure a été instruite contre une chaîne de télévision française pour désinformation climatique suite à une saisine de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom). La chaîne de télévision a été condamnée à une amende pour la première fois en 2024. À la suite à une procédure en appel, la sanction a été confirmée par le Conseil d'État en novembre 2025.

Dans ce contexte, le ministère en charge de la transition écologique, en lien avec le Secrétariat général à la planification écologique (Service du Premier ministre) cherche à augmenter sa contribution à la lutte contre la désinformation environnementale et climatique. Le ministère en charge de la transition écologique a publié une page sur son site internet visant à sensibiliser au sujet de la désinformation environnementale et climatique, avec de courts articles visant à répondre à certaines idées reçues et polémiques. De plus, le site notre-environnement du Commissariat général au développement durable présente une information simplifiée pour faciliter l'appropriation des questions environnementales par tous les citoyens. Lors de la réunion du Conseil de planification écologique, tenue sous l'autorité du Président de la République le 19 mai 2026, la préparation d'un plan national pour l'accès à l'information sur l'environnement et le climat a également été annoncée, ainsi qu'une mission confiée au Haut Conseil pour le Climat sur la place du fait scientifique et de la parole des scientifiques dans le débat public en matière de transition.

Par ailleurs, d'autres acteurs gouvernementaux se positionnent sur le sujet de la lutte contre la désinformation en général. Ainsi, Viginum, le Service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères, placé sous l'autorité du Premier ministre, s'est doté d'une Stratégie nationale de lutte contre les manipulations de l'information 2026-2030 en février 2026. Au ministère de l'éducation nationale, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information met à disposition des élèves, des enseignants et des familles des formations et des ressources pour décrypter les informations, leurs sources, etc.

La **Belgique** dispose d'une stratégie d'ensemble avancée en matière de lutte contre la désinformation environnementale et climatique. Le Centre de crise national (placé sous l'autorité du Service public fédéral[5] Intérieur [SPF Intérieur]) identifie ainsi la désinformation en général comme un risque important pour la Belgique, et dispense des conseils, sites de référence, etc. aux citoyens pour *fact-checker* les informations[6]. En novembre 2025, le ministre fédéral belge de l'Environnement Jean-Luc Crucke a annoncé vouloir répondre au défi de la diffusion de la désinformation environnementale et climatique dans les médias audiovisuels belges. Suivant une demande du Conseil supérieur de l'audiovisuel belge

[5] Un Service public fédéral belge aurait pour équivalent en France une direction d'administration centrale.
[6] Voir la page consacrée au *fact-checking* sur le site internet du Centre de crise belge.

(équivalent belge de l'Arcom), et avec l'aide de l'association française Quota Climat, le Service public fédéral belge Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement a lancé le 26 janvier 2025 le Baromètre belge de l'information environnementale. L'outil vise à « comprendre et renforcer le traitement des questions environnementales dans les médias belges ainsi qu'à lutter contre la désinformation ». Lors de l'évènement de lancement, des analyses préalables ont été présentées, mettant en évidence les constats suivants sur le traitement de l'information environnementale dans certains médias de télévision belges. Ce baromètre vise trois objectifs :

- analyser le traitement médiatique des enjeux environnementaux dans les programmes d'information radiophoniques et télévisuels au nord et au sud du pays ;
- mieux comprendre les phénomènes de désinformation et de mésinformation climatique et environnementale ;
- mener des concertations avec les médias belges pour identifier des bonnes pratiques et des mesures à mettre en place.

En parallèle, des consultations auprès des parties prenantes (essentiellement l'écosystème des médias) sont en cours afin de sensibiliser sur le sujet de la désinformation environnementale. Selon Quota Climat, l'expérimentation, qui se déroulera sur toute l'année 2026, a vocation à s'étendre ensuite à la presse écrite et aux réseaux sociaux. Selon les interlocuteurs belges contactés dans le cadre de cette étude, la lutte contre la désinformation environnementale et climatique en Belgique se focalise d'abord sur les relais d'opinion au sein de la population (journalistes, influenceurs, etc.). Le baromètre viendra s'ajouter à la liste de nombreuses actions conduites par les autorités fédérales belges pour évaluer la réception des statistiques officielles et des données sur l'environnement et le climat. Ainsi, le Service public fédéral belge Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement, placé notamment sous l'autorité du ministère fédéral chargé du Climat et de l'Environnement, est l'animateur depuis 2019 du site Climat.be, site de référence en Belgique pour des données et informations fiables sur le changement climatique (les données sur les émissions de GES par exemple, sont collectées par des autorités régionales et assemblées par « SPF Santé » avant d'être publiées sur Climat.be).

Au **Royaume-Uni**, l'autorité de régulation des médias (*Office of Communications* ; OFCOM) s'est déclarée compétente pour examiner des plaintes visant des chaînes de télévision et radio britanniques pour diffusion de « mensonges climatiques » (dans la lignée de ce qu'a pu accomplir l'Arcom en France) - (*voir l'article de D. Carrington, TheGuardian.com*).

L'**Espagne** organise des réunions régulières des journalistes spécialisés sur les questions environnementales et climatiques[7], à travers le Congrès national des journalistes environnementaux (APIA). Lors de leur récente réunion en novembre 2025, le thème choisi était la lutte contre la désinformation. À cette occasion, le ministère de la transition écologique espagnol, en tant qu'administration cheffe de file sur ce thème, a présenté un guide pratique de référence pour les journalistes environnementaux afin de lutter contre la désinformation environnementale et climatique (avec définition des concepts clés, liste de bases légales et juridiques, liens vers des bases de données, des ressources explicatives, etc.). Le ministère espagnol a indiqué vouloir mettre à jour à jour ce guide tous les ans.

En **Allemagne**, l'agence de protection de l'environnement (UBA), en lien avec le ministère fédéral en charge de l'environnement et du climat (BMUKN), a indiqué réfléchir à une potentielle stratégie pour « pré-bunker ». Selon la Direction interministérielle de la

[7] Pour mémoire, la France dispose aussi d'une Association des journalistes de l'environnement (AJE), qui organise des rencontres avec des producteurs de données sur l'environnement (comme avec l'ADEME en mars 2026).

transformation publique (DITP) (service du Premier ministre français), le « pré-bunking » ou « immunisation psychologique » consiste à « *exposer les individus à une version affaiblie d'un argument trompeur ou de leur expliquer une technique de manipulation – comme l'usage de faux experts ou de langage émotionnel – avant qu'ils n'y soient confrontés réellement* »[8]. UBA Allemagne entend également donner des indications sur comment réagir post-publication (*debunk*). UBA indique que ces initiatives ont vocation à être testées et évaluées (groupes de discussion, enquêtes, etc.) afin d'évaluer leur efficacité.

En **Suède**, l'agence de protection de l'environnement a constitué une *task force* interne dédiée à la lutte contre la désinformation avec des représentants des départements en charge des ressources humaines, de la sécurité informatique, de la communication et du droit administratif. L'une des premières actions entreprises par cette *task force* a été d'identifier les sujets les plus propices à de la désinformation, de manière à anticiper les réponses que les experts métier sont amenés à faire aux journalistes pour expliquer, clarifier, préciser des données ou informations. Ainsi, l'agence suédoise a eu une communication pro-active sur les éoliennes, avec un article destiné à répondre aux fausses informations qui circulent sur celles-ci. L'agence suédoise, en lien avec le ministère en charge de l'environnement et d'autres agences gouvernementales, a annoncé vouloir publier rapidement un plan d'action national destiné à la lutte contre la désinformation environnementale et climatique, dans le cadre de la déclaration onusienne sur l'intégrité de l'information sur le changement climatique, dont la Suède est signataire (*voir infra*).

Au niveau de l'**Union européenne**, le soutien politique à la lutte contre la désinformation climatique s'est matérialisé par l'adoption en janvier 2026 de la Déclaration onusienne sur l'intégrité de l'information sur le changement climatique (*voir infra*) par le Conseil de l'UE (réunion des États membres de l'UE).

Au sein de la Commission européenne, c'est avant tout la **Direction générale de l'action pour le climat (DG CLIMA)** qui est l'administration cheffe de file dans la lutte contre la désinformation climatique. La DG CLIMA est notamment l'animatrice d'un site internet de référence sur le sujet, avec des conseils et un guide pour identifier la désinformation climatique, ainsi que des ressources de référence (rapports du GIEC, données Copernicus, rapport de l' Agence européenne pour l'environnement (AEE) sur les risques climatiques en Europe, etc.). Le site renvoie également au site dédié EuroClimateCheck, un projet associant une vingtaine d'organisations de *fact-checking* à travers l'Europe (Les Surligneurs, Science Feedback et l'AFP en France, Correctiv en Allemagne, etc.), avec des articles qui répondent à des cas répandus de désinformation climatique. En plus de ce qui est déjà réalisé au sein des pays, la DG CLIMA est enfin à la manœuvre dans le cadre de la campagne #ClimateFactsMatter sur les réseaux sociaux (Instagram, YouTube) et alimente un site internet avec de courts articles explicatifs/pédagogiques sur la facture d'électricité, les pompes à chaleur, la COP, le biogaz et le biométhane, le prix du carbone, les évènements météorologiques extrêmes, les voitures électriques, les éoliennes et l'énergie solaire.

La **Direction générale pour l'Environnement (DG ENV)** de la Commission européenne s'est également mobilisée sur le sujet de la désinformation environnementale, notamment à travers son réseau de correspondants en charge de la communication dans les ministères de l'environnement au sein des pays européens (*Green Spider Network*). Au sein de ce réseau, les États membres ont l'opportunité de partager leurs bonnes pratiques pour prévenir, détecter et réduire la désinformation environnementale. La France est représentée au sein de ce réseau par la direction de la communication du ministère en charge de transition écologique.

[8] Voir la page consacrée aux manipulations de l'information sur le site internet de la DITP.

L'**Agence européenne pour l'environnement** cherche à contribuer activement à la lutte contre la désinformation environnementale et climatique à l'échelle européenne. Pour mémoire, l'AEE réunit 32 pays membres et 8 pays partenaires à travers le continent européen. S'appuyant sur des collectes de données auprès des États membres requises par des textes européens de référence en matière environnementale et climatique (directive-cadre sur l'eau, directive sur la qualité de l'air, etc.), l'AEE met ensuite à disposition des données et fournit des connaissances objectives et fiables sur l'état de l'environnement en Europe. Avant d'être publiées, ces données et connaissances font l'objet d'un examen et d'une analyse critique au sein de groupes de travail du Réseau européen d'information et d'observation sur l'environnement (Eionet), qui réunit 3 600 experts de l'observation environnementale à travers tout le continent européen[9]. L'AEE est donc identifiée parmi les utilisateurs de données et connaissances sur l'environnement comme un fournisseur fiable de données officielles[10] sur l'état de l'environnement en Europe ; données issues du consensus scientifique à la suite de discussions tenues par des experts au sein de ses groupes de travail. L'AEE a aussi une expérience de plus de trente ans de diffusion de l'information environnementale, et de gestion de la controverse. L'AEE affirme avoir une stratégie proactive pour lutter contre la désinformation environnementale et climatique, qui prend la forme de plusieurs actions :

- se forger une réputation de fournisseur indépendant de données et de connaissances fiables et pertinentes ;
- garantir la transparence et rendre les données et connaissances accessibles à tous par le biais de son site web, de publications, des médias, des réseaux sociaux, de présentations publiques et d'actions de sensibilisation ;
- fournir un service de presse de haute qualité et une assistance pour toutes les demandes des journalistes ;
- répondre aux demandes émanant du public, d'entreprises privées, du monde universitaire et d'autres acteurs (actuellement, plus de 2 000 demandes sont comptabilisées chaque année) ;
- fournir des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur son site web (FAQ) ;
- coordonner son approche avec d'autres institutions et agences de l'UE et soutenir les efforts de l'UE dans le cadre de campagnes sur les réseaux sociaux.

Depuis fin 2025, le **Brésil** a organisé une gouvernance originale associant la société civile à la lutte contre la désinformation environnementale : une « branche » gouvernementale composée d'une douzaine d'agences gouvernementales a été constituée en parallèle d'une branche « société civile », rassemblant associations, ONG, journalistes, chercheurs, chargée de faire des recommandations à la branche gouvernementale dans les prochains mois.

[9] Autour de 150 experts français sont membres du réseau Eionet, dont une cinquantaine se trouvent au ministère de la transition écologique. Une centaine d'entre eux se trouvent au sein des opérateurs de l'État : Ineris, Inrae, Ademe, OFB, Cerema, etc.).

[10] On distinguera dans le cadre de cette étude les « données officielles » des « statistiques officielles ». Les premières sont celles produites par les ministères ou agences s'occupant de tout ou partie de la politique environnementale, tandis que les deuxièmes sont produites par des services statistiques et obéissent à des principes et normes propres à la statistiques officielle (en termes d'indépendance, de concepts, de diffusion/révision de données, etc.) généralement encadrés (et partagées avec d'autres services statistiques dans le monde) par des documents européens ou internationaux de référence : Code de bonnes pratiques de la statistique européenne, Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'Unece, etc.

En **Australie**, des travaux parlementaires ont permis d'engager réflexion sur la lutte contre la désinformation environnementale et climatique. Un comité transpartisan du Sénat (présidé par un élu écologiste) a été chargé de préparer un rapport sur l'intégrité de l'information sur le changement climatique et l'énergie. Le rapport, publié le 24 mars 2026, adresse 21 recommandations au gouvernement australien, dont une adhésion rapide à la Déclaration de l'ONU, la mise en place d'un dispositif de suivi indépendant de l'information environnementale et climatique, voire d'une réforme législative et/ou réglementaire pour responsabiliser davantage les diffuseurs de fausses informations. Le comité recommande également de mieux financer la recherche en sciences sociales sur la lutte contre la diffusion de fausses informations environnementales et climatiques.

Au niveau mondial, un cap dans la lutte contre la désinformation climatique a été franchi avec la signature par 27 parties (dont la France) de la Déclaration de l'ONU sur l'intégrité de l'information sur le changement climatique en marge de la COP30 à Belém au Brésil. Les parties signataires sont principalement des pays européens ou américains, tandis que les pays asiatiques ou africains ne sont pas parties prenantes à ce stade. Par ailleurs, plusieurs pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni) ou principaux émetteurs de gaz à effet de serre (Inde, Indonésie, Japon) n'en sont pas signataires à ce stade. Cette déclaration vise à engager une dynamique positive à l'échelle internationale, la notion d'« intégrité de l'information » ayant plus de chances d'emporter l'adhésion comparée à la notion de « lutte contre la désinformation » (qui impliquerait des actions intentionnelles de nuire par des acteurs au détriment d'autres acteurs).

L'**Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)** cherche également à enclencher une dynamique pour une action coordonnée des pays pour lutter contre la désinformation environnementale et climatique. Le groupe de travail de l'OCDE sur l'information environnementale de mars 2026 (instance réunissant à la fois des statisticiens et des représentants des ministères de l'environnement) a été l'occasion de mener une première discussion sur les bonnes pratiques des pays en matière de lutte contre la désinformation environnementale et climatique. Dans le cadre de l'exercice de priorisation des activités du Comité des politiques environnementales de l'OCDE, elle invite les pays à soutenir la recherche d'une approche coordonnée des pays en la matière (définitions, concepts, outils communs) dans le programme de travail 2027-2030 du Comité des politiques environnementales et du groupe de travail sur l'information environnementale.

II. LES INITIATIVES DES SERVICES PRODUCTEURS DE STATISTIQUES OFFICIELLES

En **France**, l'institut national de statistiques (Insee) a mis en œuvre, au cours des années récentes, diverses actions visant à rendre plus facilement accessibles les données et études de la statistique publique en vue d'éclairer au mieux le débat dans le champ économique, social et environnemental. Ainsi, l'Insee a produit dès 2019 une bibliographie à l'usage de la presse avec ses publications de référence sur divers thèmes (dont les émissions de gaz à effet de serre et la fiscalité écologique) au moment du mouvement des gilets jaunes. En outre, il s'est doté d'un blog dès 2020 pour expliquer les méthodes de production de statistiques officielles et expliciter certains résultats de ses publications auprès d'un public large. En coopération avec le SDES, service statistique ministériel sur les domaines de l'écologie, de l'énergie, du logement et des transports, certains articles de blog ont pu concerner les statistiques officielles sur l'environnement ou le climat. Par exemple, l'article sur les « comptes nationaux augmentés » a présenté ce nouvel outil visant à produire des résultats sur l'activité économique tenant compte des émissions de gaz à effet de serre et des inégalités dans la distribution des revenus. On peut aussi mentionner l'article de juin 2022 sur l'enjeu de la confrontation entre les indicateurs sur l'état de l'environnement et les moyens financiers publics et privés déployés pour le protéger, rédigé par le SDES et mettant en valeur le Bilan environnemental 2022 de la France (préparé chaque année par le SDES).

En outre, le SDES est partie prenante des discussions ministérielles visant à augmenter la contribution des statistiques publiques à la lutte contre la désinformation environnementale et climatique. La page du site internet du ministère de la transition écologique dédié à la désinformation climatique identifie par ailleurs le site internet du SDES comme un des sites de référence en matière de données et d'analyses fiables sur le climat, aux côtés des sites internet du GIEC, de l'ONU, de Météo-France, de l'Ademe, du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Pour aller plus loin, dans un souci de rendre visible les statistiques dont la qualité est proche ou analogue de celle des statistiques publiques, l'Autorité de la statistique publique a engagé une démarche de reconnaissance d'intérêt général à plusieurs statistiques issues d'organismes non statistiques (Citepa, I4CE à ce stade, d'autres examens sont engagés pour des statistiques produites par des opérateurs). Cette reconnaissance d'intérêt et de qualité permet de s'assurer réellement de la qualité des informations produites, de la partager avec les utilisateurs et d'offrir un cadre d'action sécurisé aux producteurs dans la durée.

Enfin, dans l'objectif d'offrir une information statistique accessible et claire, le SDES diffuse environ trente publications par an, dont une dizaine de publications longues et une vingtaine de publications courtes. Une partie des publications fait l'objet d'une infographie synthétisant les principaux enseignements de manière visuelle. De plus, parmi les publications longues, le bilan environnemental annuel a récemment été enrichi pour présenter de manière plus complète les pressions des activités économiques sur l'environnement, l'état des milieux, les risques et enfin les actions engagées.

En **Belgique**, l'institut national de statistiques (Statistics Belgium ou « StatBel » ; équivalent en Belgique de l'Insee en France) s'emploie à mieux expliquer le positionnement des statisticiens (et en particulier leur indépendance professionnelle) aux journalistes. Selon StatBel, le

principal défi aujourd'hui pour la production de statistiques officielles est de s'adapter au rythme de travail des journalistes, de plus en plus rapide en raison de l'immédiateté de l'information notamment dictée par les réseaux sociaux avec la production et diffusion de données à plus haute fréquence. Il s'agit pour les statisticiens de produire des réponses plus rapides aux sollicitations par les journalistes pour clarifier d'éventuelles mauvaises interprétations des données.

Au **Royaume-Uni**, l'institut national de statistique (*Office for National Statistics* ; ONS) en lien avec son autorité de régulation des statistiques (*Office for Statistics Regulation* ; OSR - équivalent de l'ASP en France) s'est saisi du sujet de la lutte contre la désinformation en général. L'originalité de leur démarche consiste à avoir à la fois construit des outils de détection des usages inappropriés des statistiques officielles et posé un cadre de réponse. Sur le premier point, l'ONS utilise les outils *Hootsuite* et *Pulsar* pour suivre les posts qui le mentionnent sur les réseaux sociaux, et utilise l'outil Onclusive pour suivre les mentions dans les médias traditionnels [11] . L'objectif n'est pas de surveiller l'ensemble de l'espace informationnel, mais d'identifier suffisamment tôt les controverses susceptibles d'affecter la compréhension ou la crédibilité des statistiques publiques. Sur le second point, l'ONS s'est doté un cadre d'analyse de l'opportunité pour les services statistiques officiels de réagir ou non à de la mésinformation/désinformation sur les réseaux sociaux, dans quelles proportions, *via* quels moyens, etc. (préconisations faites aux équipes en charge des réseaux sociaux au sein des services statistiques officielles). Leurs observations principales sont que dans la majorité des cas, la mésinformation se résout généralement assez facilement auprès des diffuseurs avec lesquelles les relations se sont tissées et consolidées au long cours, tandis que les occasions de répondre à de la désinformation sont en réalité rares, et qu'il est généralement préférable de ne pas répondre, car le rapport coût/avantage est défavorable pour le service statistique. En effet, il apparait fréquemment que l'objectif du diffuseur mal intentionné est de nuire à la parole publique plutôt que d'apporter une information fiable. Ainsi, une réponse risque de crédibiliser la fausse information et son émetteur et de nuire à la réputation du service statistique. Le cadre analytique proposé par les britanniques a été présenté aux réunions de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (Unece) sur la désinformation au cours de l'année 2025 (*voir infra*). Une version traduite et simplifiée du cadre analytique est présentée dans la figure 1[12].

[11] Voir le document de la 73e réunion plénière de la Conférence des statisticiens de l'Unece, préparé par le Royaume-Uni.
[12] Voir le document de la 73e réunion plénière de la Conférence des statisticiens de l'Unece, préparé par le Royaume-Uni.

Figure 1 : cadre analytique du niveau de risque réputationnel pour un service statistique officiel (à la suite de la mésinformation/désinformation) et modalités de suivi et de réponse pour les équipes en charge des réseaux sociaux

Niveau de risque	Caractéristiques	Modalités de suivi et de réponse par les équipes en charge des réseaux sociaux
Mineur : pas ou peu d'impact sur la réputation du service statistique officiel	• 1 000 à 99 999 vues OU 50 à 249 mentions sur les réseaux sociaux (réponses, retweets, etc.) **ET** • Il s'agit généralement d'un post du service statistique officiel générant habituellement des commentaires négatifs OU Un post, une mention, etc. d'un autre acteur avec peu d'impact réputationnel pour le service statistique officiel	Information du service de relations presse et du centre de service utilisateur. Réponse aux commentaires négatifs peu probable. Suivi *a minima* des commentaires.
Modéré : impact moyen sur la réputation du service statistique officiel	• 100 000 à 249 999 vues OU 250 à 499 mentions sur les réseaux sociaux (réponses, retweets, etc.) OU Moins de 10 commentaires négatifs de personnalités publiques (politiciens, influenceurs, etc.) **ET** • Il s'agit généralement d'un post du service statistique officiel générant de sérieux commentaires négatifs OU Un post, une mention, etc. d'un autre acteur avec un impact modéré sur la réputation du service statistique officiel	Information du service de relations presse et du centre de service utilisateur. **Publication d'une réponse** : préparation des éléments de réponses aux commentaires par l'équipe réseaux sociaux, transmission de ces éléments de réponse au service relations presse, en vue d'une validation du directeur ou du directeur adjoint de la communication dans les 24 h, avant leur publication. Suivi régulier de la situation, avec rapports sur l'impact de la réponse au service relations presse et aux directeur/directeur adjoint de la communication les deux jours suivants (avant 9 h 30).
Majeur : impact grave sur la réputation du service statistique officiel	• Plus de 250 000 vues OU Plus de 500 mentions sur les réseaux sociaux (réponses, retweets, etc.) OU Plus de 10 commentaires négatifs de personnalités publiques (politiciens, influenceurs, etc.) **ET** • Il s'agit généralement d'un post du service statistique officiel générant de graves commentaires négatifs OU Un post, une mention, etc. d'un autre acteur avec un impact important et grave sur la réputation du service statistique officiel	Information du service de relations presse et du centre de service utilisateur. **Publication d'une réponse** : Préparation des éléments de réponses aux commentaires par l'équipe réseaux sociaux, transmission de ces éléments de réponse au service relations presse, en vue d'une validation du directeur ou du directeur adjoint de la communication dans les 24 h, avant leur publication. Suivi plus intensif de la situation, avec rapports sur l'impact de la réponse au service relations presse et aux directeur/directeur adjoint de la communication : - les deux jours suivants (avant 9 h 30) ; - tous les 4 heures (9 h, 13 h, 17 h) ; - réunions optionnelles de suivi de la situation à 9 h 30 et 16 h 30 ; - suivi de la situation en dehors des horaires de bureau (17 h à 9 h le lendemain).

***Source** : Institut national de statistiques britannique*

On notera par ailleurs que l'institut de statistiques britannique a détaché en permanence un statisticien à la BBC (*British Broadcasting Company*), pour s'assurer que les données sont bien utilisés/interprétées dans ce média audiovisuel traditionnel très suivi au Royaume-Uni (notamment lors des périodes électorales).

L'Irlande apporte un autre exemple de bonne pratique de statisticiens. Dans ce pays, les agents de l'institut de statistiques irlandais (*Central Statistical Office Ireland* ; CSO Ireland) donnent régulièrement des clés de lecture des statistiques officielles produites dans un niveau de langue plus accessible sur des thèmes potentiellement sujets à controverse, sur le site internet du principal média audiovisuel du pays (Radio Television of Ireland ; RTÉ [service public, équivalent France TV/Radio France en France]) et sous forme de tribunes. Ainsi, des articles récents portent sur l'impact du changement climatique sur les ménages irlandais et sur l'origine de l'électricité en Irlande (*voir les articles du CSO*).

En **Allemagne**, l'action de l'institut national de statistiques « Destatis » est plutôt centrée sur le renforcement de liens avec des organismes de *fact-checkers*. Destatis a ainsi des échanges réguliers avec l'ONG Correctiv, en particulier durant les périodes électorales, mais plutôt sur des thèmes autres que ceux de l'environnement et du climat. Toutefois, de manière générale, Destatis indique apporter un soutien rapide aux *fact-checkers* pour l'obtention de données fiables en vue de contrer les désinformations.

Au **Canada**, l'institut national de statistiques (*Statistics Canada* ou « StatCan ») s'est saisi du sujet de la lutte contre la mésinformation/désinformation à travers une première analyse de son impact publié en 2024. Parmi les principaux enseignements, 43 % des Canadiens trouvent difficile de distinguer les vraies des fausses informations, et 73 % pensent avoir trouvé une fausse information en ligne au cours des douze mois précédents. Par ailleurs, l'analyse relève que les plus âgés et les moins diplômés étaient moins susceptibles de vérifier les informations et partageaient davantage des informations en ligne non vérifiées. En réaction, StatCan a produit de nouveaux outils pour améliorer la culture statistique en général, dont un guide d'évaluation de la fiabilité des données, tout en dispensant des formations à la bonne utilisation de ses données. Les statisticiens canadiens ont précisé que les données environnementales et climatiques étaient progressivement mieux mises en valeur sur son site internet, à travers des chapitres/catégories dédié(e)s, ainsi que des articles explicatifs des données (par exemple : impacts du changement climatique sur les écosystèmes canadiens).

À l'échelle européenne, l'autorité statistique communautaire **Eurostat** entend lutter contre la désinformation environnementale et climatique à travers la mise en œuvre des objectifs stratégiques de sa nouvelle stratégie de communication adoptée en mai 2025. Pour mémoire, depuis plusieurs décennies déjà, Eurostat est engagé dans des actions visant à promouvoir les faits, sur la base de données obtenues auprès des États membres en se fondant sur des méthodologies de collectes validées à l'échelle européenne voire à l'échelle internationale. Depuis une dizaine années, Eurostat est aussi investi dans la maximisation de l'impact de ses statistiques sur les réseaux sociaux, en publiant notamment de courtes vidéos explicatives de ses statistiques sur des thèmes divers et variés (inflation, population, consommation d'énergie, etc.) sur ses comptes (X, Facebook/Instagram, LinkedIn, YouTube), initiative visant à cibler le public jeune selon un interlocuteur d'Eurostat. Enfin, Eurostat est engagé dans un travail d'amélioration des niveaux d'accessibilité de ses données et publications (ergonomie des plateformes, titres simples, propos d'analyses clairs et lisibles, etc.) pour toucher plus de publics.

La nouvelle stratégie de communication d'Eurostat adoptée en mai 2025 se décline en quatre grands axes :

- Augmenter la littératie/culture statistique[13] de tous les publics. Par exemple, en promouvant la mise en œuvre de Masters européens en statistiques officielles dans les universités européennes (*European Master in Official Statistics* – EMOS), ou en organisant chaque année une Compétition européenne de statistiques au sein des lycées à travers l'Europe.
- Améliorer la qualité des produits statistiques, notamment avec l'IA. Eurostat travaille à rendre ses données et publications compatibles avec l'IA (*AI Readiness*) et avec les réseaux sociaux, de manière à ce que ses productions soient de plus en plus visibles dans les résultats de moteurs de recherche reposant sur l'IA, ou que ses productions soient paramétrées pour un relais facilité sur les réseaux sociaux et plateformes (en France, selon l'Arcom, les réseaux sociaux, les plateformes vidéos et les IA sont le principal moyen d'accès à l'information pour 54 % des moins de 25 ans[14]).
- Optimiser la réception des statistiques avec des méthodes innovantes (par exemple : les *web-analytics*). Mesurer et suivre la réception des produits pour suivre combien de personnes regardent chaque produit.
- Promouvoir la réputation du producteur de données, à commencer par celle d'Eurostat lui-même. Augmenter la visibilité d'Eurostat dans le débat public, à travers son image de marque, ses ambassadeurs, etc.

En ce qui concerne la réaction aux fausses informations en circulation, Eurostat entend renforcer son service de soutien aux utilisateurs (*user support service*), à travers les quatre « niveaux » qu'Eurostat a défini : 1) pour le citoyen ; 2) pour les médias (Reuters, Bloomberg, etc.) ; 3) pour les acteurs institutionnels et 4) pour les réseaux sociaux.

Au sein de la communauté statistique internationale, la **Commission économique pour l'Europe de l'ONU (Unece)** a été une des premières organisations internationales à inviter les statisticiens à se saisir de la question de la désinformation. Lors d'un entretien avec les représentants de l'organisation, ceux-ci ont précisé qu'ils fondaient leur action sur les dispositions des Principes fondamentaux de la statistique officielle. En effet, le principe 4 concerne la « prévention de l'usage abusif de statistique » et dispose que « les organismes responsables de la statistique ont le droit de faire des observations sur les interprétations erronées et les usages abusifs des statistiques ». Des statisticiens ont discuté de cas de mauvais usage de données statistiques et de réponse des services statistiques officiels dans ces situations lors de la réunion de la Conférence des statisticiens européens de l'Unece (instance réunissant les directeurs généraux des instituts nationaux de statistiques des pays membres et partenaires de l'Unece) en juin 2025, ainsi que lors de la réunion des experts de la diffusion et de la communication des statistiques en novembre 2025. Au cours de ces réunions, plusieurs instituts nationaux de statistiques ont fait des retours d'expérience de leur riposte à la circulation de fausses informations sur différents thèmes (inflation, migration, etc.), mais aucun service statistique n'a fait de présentation relative aux thématiques environnementale et climatique. En novembre 2025, et à la suite des discussions tenues en 2025, le groupe d'experts de l'Unece sur la diffusion et la communication des statistiques a formulé des recommandations à la communauté statistique pour l'avenir. S'inspirant par ailleurs du cadre d'analyse britannique pour évaluer l'opportunité d'une réaction d'un service statistique face à la circulation de fausses informations (*voir supra*), le groupe d'experts de

[13] Pour mémoire, en France, les inspections générales de l'Insee, de l'Éducation nationale et de la Culture ont publié un rapport sur la culture statistique des Français en mai 2023.
[14] Voir la 2e édition du baromètre de l'ARCOM sur les Français et l'information, 29 janvier 2026.

l'Unece a produit un « arbre de décision » visant à offrir un cadre de réflexion aux services statistiques officiels pour guider leur réaction face à de la désinformation (*voir figure 2*).

Figure 2 : arbre de décision – schéma de gestion de la désinformation/mésinformation par la direction communication d'un service statistique officiel

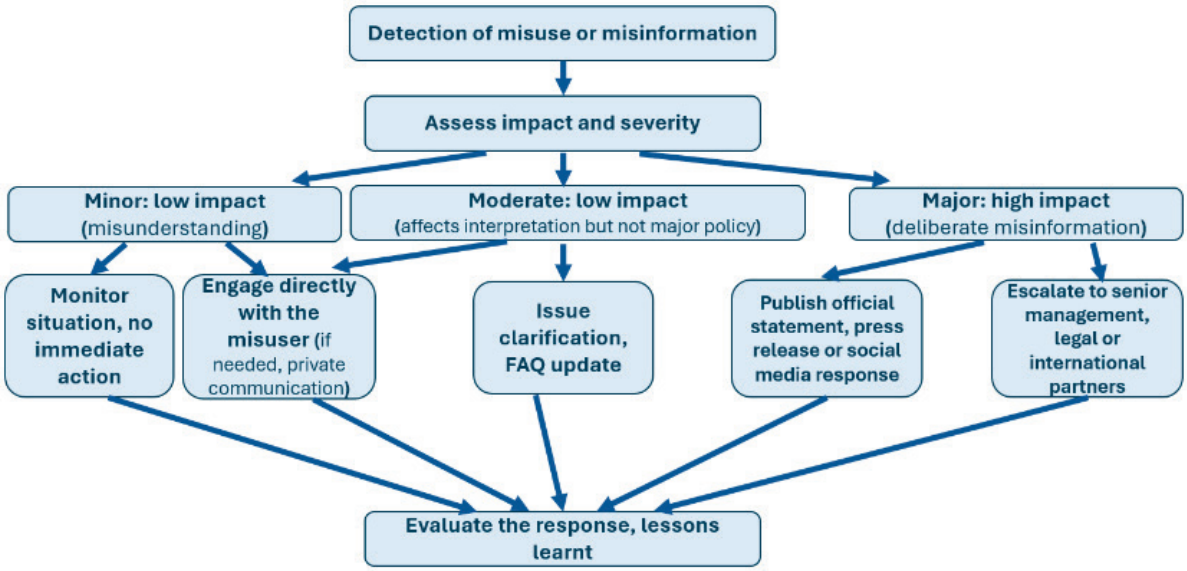

Source *: Unece*

Partie 3

Outils et moyens d'action à disposition des services de statistiques officielles pour contribuer à lutter contre la désinformation environnementale et climatique

La comparaison internationale permet d'identifier des leviers d'action généraux concernant l'ensemble des statistiques officielles et d'autres leviers, davantage orientés vers la désinformation environnementale. Parmi les actions à caractère général, les actions préventives d'éducation aux statistiques, d'éducation aux fausses informations ou les actions répressives de responsabilisation face aux diffusions de fausses informations ne seront pas développées ici.

Les expériences internationales permettent d'identifier des leviers répondant aux cinq défis posés aux statistiques environnementales, identifiés en partie 1. Les trois premiers participent à la prévention tandis que les deux autres constituent une veille et une réponse aux désinformations reposant sur des usages inappropriés de statistiques officielles. Ainsi, des bonnes pratiques peuvent être identifiées pour détecter les narratifs de désinformation et construire des informations pour y répondre, rendre visible le caractère fiable et indépendant des statistiques officielles, faciliter leur appropriation, détecter des situations de controverse à partir de statistiques officielles ou encore répondre à des situations de mauvais usage des statistiques à des fins de désinformation.

La partie 3 synthétise les actions que les services statistiques peuvent engager pour répondre aux défis précisés ci-dessus concernant la désinformation environnementale et climatique. En pratique, ces actions peuvent s'appliquer plus largement aux autres domaines des statistiques officielles. Enfin, la comparaison internationale nous enseigne que beaucoup de ces actions ne reposent pas uniquement sur les statisticiens mais associent les services de communication, les organismes de vérification des faits (*fact-checkers*), les journalistes et plus largement la société civile.

I. IDENTIFIER LES SUJETS DE CONTROVERSE ET APPORTER L'INFORMATION LA PLUS COMPLÈTE POSSIBLE SUR LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE

Les initiatives conduites en Suède ou au sein de la Commission européenne montrent l'intérêt d'identifier les thématiques sensibles sujettes à controverse – énergies renouvelables, véhicules électriques, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air ou biodiversité – afin de produire et mettre à disposition des contenus explicatifs avant que des polémiques prennent de l'ampleur. Cette approche, qualifiée en Suède de *prebunking*, vise à anticiper les narratifs trompeurs plutôt qu'à les corriger *a posteriori*.

Par ailleurs, cette fonction de détection gagne à être exercée collectivement. Les échanges entre les services statistiques officiels, les organisations internationales, les opérateurs publics ou les organismes de *fact-checking* permettent de mutualiser les informations et de repérer plus rapidement les narratifs de désinformation qui circulent d'un pays à l'autre.

> **Levier d'action 1** [associations de surveillance, producteurs de statistiques officielles, organismes internationaux, *fact-checkers*] **:**
> Identifier les sujets de désinformation et de controverse et produire des statistiques officielles et études sur ces thèmes.

II. RENDRE VISIBLE L'INTÉGRITÉ INFORMATIONNELLE

Plusieurs pays, dont la France, et la Commission européenne (DG CLIMA, AEE) rendent publiques une liste de sites internet de référence de de fournisseur fiable de données. Cette visibilité facilite la reconnaissance de statistiques produites de manière indépendante et impartiale, pour aider à l'information des citoyens et au travail des vérificateurs d'information.

> **Levier d'action 2** [services de communications] **:**
> Rendre visible les sites internet de référence et les fournisseurs fiables de données en matière environnementale et climatique.

Dans cette lignée, la reconnaissance de la qualité statistique des sites fournisseurs, au sens du code de bonnes pratiques de la statistiques européennes, gagnerait à être développée pour s'assurer de la réelle qualité des statistiques et sécuriser leur levier d'action dans la durée (exemple français).

> **Levier d'action 3** [ESGAB et autorités nationales avec l'appui des instituts nationaux de statistiques et autres producteurs nationaux] **:**
> Reconnaitre et rendre visibles les statistiques environnementales respectant le code européen de bonnes pratiques de la statistique européenne.

La transparence quant aux méthodes utilisées constitue un autre facteur essentiel de confiance dans les statistiques officielles. Les services statistiques officiels qui expliquent clairement leurs méthodes, leurs sources, leurs hypothèses et les limites de leurs données réduisent les marges de contestation et renforcent leur crédibilité. La plupart des services statistiques suivent ces pratiques tout comme Eurostat, avec les fiches de métadonnées en accompagnement des données et indicateurs (par exemple : sur les émissions trimestrielles de GES). La couverture des productions statistiques par des documents méthodologiques n'est toutefois pas systématique, notamment dans le domaine environnemental où les productions connaissent un développement constant. De plus, ces documents restent parfois difficiles à comprendre et méritent une vulgarisation, comme le pratique le blog de l'Insee.

> **Levier d'action 4** [producteurs de statistiques officielles] **:**
> Apporter systématiquement une information sur les méthodes utilisées pour produire les statistiques officielles et rendre cette information compréhensible.

III. FACILITER LA COMPRÉHENSION DES MESSAGES ISSUS DES STATISTIQUES OFFICIELLES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT

Un premier levier consiste à améliorer l'accessibilité et l'intelligibilité des statistiques environnementales et climatiques pour rendre les données plus compréhensibles pour des publics non spécialistes et à limiter les risques de mauvaise interprétation. Plusieurs services statistiques officiels, notamment au Canada, en France, en Irlande ou au niveau européen avec Eurostat ou l'AEE, ont développé des formats de communication plus pédagogiques : articles explicatifs (comme ceux de l'institut national de statistiques irlandais dans un média audiovisuel traditionnel sur l'origine de l'électricité ou sur l'impact du changement climatique sur les ménages), visualisations interactives (par exemple : tableau de bord d'Eurostat sur les comptes de l'environnement), vidéos courtes (par exemple : réel sur Instagram d'Eurostat sur les top 10 pays de destination des exportations de déchets depuis l'UE), infographies du SDES en France, foires aux questions (par exemple : la FAQ de l'AEE).

> **Levier d'action 5** [producteurs de statistiques officielles] **:**
> Dans la diffusion des statistiques officielles, prévoir des vecteurs d'information permettant de faciliter la compréhension de leurs messages.

Les expériences étrangères mettent en évidence l'intérêt des partenariats. Les collaborations avec les journalistes des médias audiovisuels (BBC au Royaume-Uni, RTÉ en Irlande) et même la communication de statisticiens via les médias en Espagne permettent de faciliter l'accès à l'information des statistiques officielles. De plus, les partenariats avec la presse peuvent aussi se concrétiser par des engagements de réponse rapide de la part des instituts statistiques pour faciliter le travail des journalistes (exemple belge). Enfin, l'extension de ces partenariats aux influenceurs sur les réseaux sociaux se développe (Belgique) pour toucher un public plus large.

> **Levier d'action 6** [producteurs de statistiques officielles, presse, médias, influenceurs] **:**
> Construire des partenariats solides avec la presse et les médias audiovisuels, voire avec des influenceurs, comme relais d'une information de confiance.

Dans un contexte de recours quasi majoritaire à l'IA pour s'informer, l'utilisation des statistiques officielles par les IA pour construire leurs réponses doit être un axe majeur d'investissement, comme le mentionne Eurostat.

> **Levier d'action 7** [producteurs de statistiques officielles] **:**
> Préparer les productions des statistiques officielles pour qu'elles soient facilement utilisées par les IA pour construire leurs réponses.

IV. DÉTECTER LES PHÉNOMÈNES DE DÉSINFORMATION PAR DES USAGES INAPPROPRIÉS DE STATISTIQUES OFFICIELLES

Si la prévention constitue le premier niveau de levier d'action, les services statistiques officiels doivent également être en mesure d'identifier les situations dans lesquelles leurs statistiques sont mal interprétées, déformées ou utilisées de manière trompeuse.

Les bonnes pratiques recensées sur des dispositifs de veille sur les usages des statistiques environnementales et climatiques restent peu nombreuses. Seuls les interlocuteurs du Royaume-Uni ont fait référence à un tel dispositif. Toutefois, plusieurs organismes soulignent l'intérêt de mécanismes internes de signalement. Les statisticiens officiels, les communicants ou les services de relation avec les utilisateurs (*user support service* d'Eurostat, par exemple) peuvent constituer des capteurs utiles pour repérer les interprétations erronées récurrentes ou les détournements de données.

> **Levier d'action 8** [producteurs de statistiques officielles, services de communication] **:**
> Mettre en place des outils de détection des usages inappropriés de statistiques officielles, notamment lorsqu'ils alimentent des controverses.

V. RÉPONDRE DE MANIÈRE PROPORTIONNÉE AUX USAGES INAPPROPRIÉS DE STATISTIQUES OFFICIELLES

Lorsque des informations erronées circulent sur la base de déformations ou autres usages inappropriés de statistiques officielles, les services statistiques peuvent répondre de plusieurs manières. Toutefois, les retours d'expérience internationaux convergent sur un point : il n'est ni possible ni souhaitable de répondre systématiquement à chaque cas.

Les travaux menés par l'*Office for National Statistics* (équivalent au Royaume-Uni de l'Insee en France) et l'*Office for Statistics Regulation* (équivalent au Royaume-Uni de l'ASP en France) conduisant à une analyse préalable de la situation avant toute intervention. Plusieurs critères sont alors pris en compte : l'audience du contenu concerné, son impact potentiel sur la réputation du service statistique officiel, l'intention apparente de son auteur ou encore le risque

qu'une réponse officielle contribue paradoxalement à accroître la visibilité de l'information erronée.

Dans de nombreuses situations, la réponse la plus pertinente consiste non pas à contredire directement l'auteur d'une fausse information, mais à publier des éléments méthodologiques complémentaires permettant d'expliquer les statistiques officielles et de rassurer sur leur qualité. Une note méthodologique, une actualisation de données, une foire aux questions ou un article explicatif peuvent parfois être plus efficaces qu'un démenti frontal. Une réponse un peu différée permet aussi de réduire l'exposition du producteur de statistiques et de ne pas crédibiliser l'émetteur de la polémique.

Lorsque la réputation ou la crédibilité des statistiques officielles est directement en jeu, une prise de parole publique peut néanmoins être justifiée. Les principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations unies reconnaissent d'ailleurs explicitement le droit des services statistiques à réagir aux interprétations erronées ou aux usages abusifs des statistiques. Les travaux de l'Unece invitent ainsi les services statistiques officiels à se doter de procédures internes leur permettant d'évaluer rapidement l'opportunité d'une réponse et les modalités les plus adaptées.

> **Levier d'action 9** [producteurs de statistiques officielles, services de communication] **:**
> Se doter d'un cadre de réponse aux usages inappropriés de statistiques officielles et aux controverses mettant en cause leur indépendance ou leur qualité privilégiant les réponses non confrontatives pour les cas les moins sérieux.

Apporter un soutien aux *fact-checkers* (par exemple : Correctiv en Allemagne) et aux relais de la société civile pour accéder à des informations fiables permet aussi de répondre indirectement à une polémique par des relais crédibles.

> **Levier d'action 10** [producteurs de statistiques officielles, *fact-checkers*, société civile] **:**
> Construire des liens entre les producteurs de statistiques, les *fact-checkers* et les autres acteurs de la société civile pour que ces derniers puissent relayer des avis étayés en réponse aux controverses mettant en cause les statistiques officielles, notamment à des fins de désinformation.

Annexes

ANNEXE - LISTE DES ORGANISATIONS INTERROGÉES

France :

- Quota Climat

Belgique :

- Institut national de statistiques (Statistics Belgium)
- Service public fédéral « Santé publique, Chaîne alimentaire, Environnement »

Royaume-Uni :

- Institut national de statistiques (*Office for National Statistics*)

Espagne :

- Ministère de la transition écologique

Allemagne :

- Institut national de statistiques (Destatis)
- Agence de protection de l'environnement (UBA)

Suède :

- Agence de protection de l'environnement

Norvège :

- Institut national de statistiques (Statistics Norway)
- Agence de protection de l'environnement

Irlande :

- Institut national de statistiques (CSO Ireland)
- Agence de protection de l'environnement

Autriche :

- Agence de protection de l'environnement

Finlande :

- Institut de l'environnement (SYKE)

Brésil :

- Institut de géographie et de statistiques (IBGE)
- Ministère de l'environnement et du changement climatique
- Présidence de la République

Mexique :

- Institut national de statistiques et de géographie (INEGI)

Canada :

- Institut national de statistiques (Statistics Canada)
- Ministère de l'environnement et du climat

Europe :

- Eurostat
- Direction générale de l'Environnement (Commission européenne)
- Direction générale de l'action pour le climat (Commission européenne)
- Agence européenne pour l'environnement

International :

- Commission économique pour l'Europe des Nations unies (Unece)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BERNAYS E., Propagande. Comment manipuler l'opinion en démocratie, Paris, La Découverte, 2007
- BIZIOU M., « De la société civile à la société civile mondiale », Cités, n°17, 2004
- BOURDIEU P., L'opinion publique n'existe pas, Texte de l'exposé fait à Noroit (Arras) en janvier 1972, tel qu'il est paru dans Les Temps modernes, n°318, janvier 1973
- CHAVALARIAS D., Toxic Data. Comment les réseaux manipulent nos opinions, Paris, Flammarion, 2022
- CITTON Y., L'économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ? Paris, La Découverte, 2014
- CONWAY E., ORESKES N., TREINER J., Les Marchands de doute, Paris, Pommier, 2021
- DESROSIERES A., La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique, Paris, La Découverte, 2010
- GAXIE D., Le Cens caché, Paris, Seuil, 1978
- KATZ E., LAZARSFELD P., Personal Influence, New York, The Free Press, 1955
- REGAUD N., ALEX B., GEMENNE F. (dir.), La guerre chaude. Enjeux stratégiques du changement climatique, Paris, Presses de Sciences Po, 2022
- VAN ZEEBROECK N., L'économie numérique. Enjeux et ressorts d'une révolution, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2024

Articles de revues

- BONNET A.-P., « Le discours climatosceptique des Brexiters au Royaume-Uni », Mots. Les langages du politique, n° 127, 2021
- BUREAU D., « L'Autorité de la statistique publique - Dix ans d'activité, pour une statistique indépendante et de qualité », Courrier des statistiques, n°5, décembre 2020
- COAN T.G., BOUSSALIS C., COOK J., NANKO M.O., « Computer-assisted classification of contrarian claims about climate change », Scientific Reports, 16 novembre 2021
- COOK J., LEWANDOWSKY S., ECKER U.K.H., « Neutralizing misinformation through inoculation: Exposing misleading argumentation techniques reduces their influence », PLOS ONE, 5 mai 2017
- DE PERETTI G., TOUCHELAY B., « Statistiques publiques et débat démocratique : de la création à la consolidation (1946-1987) », Courrier des statistiques, n°9, juin 2023

- GOUZOUAZI J., NOUS C., « Du climatoscepticisme à la valorisation de l'ingénierie climatique : les métamorphoses d'un argumentaire conservateur », Mots – les langages du politique, N°127, 2021

Thèses de doctorat

- BERRICHE M., Tu crois que c'est vrai ? : diversité des régimes d'énonciation face aux fake news et mécanismes d'autorégulation conversationnelle, Thèse de doctorat en Sociologie et sciences de l'éducation, Université Paris Cité, 2024

Publications statistiques

- ANDRÉ M., CARNOT N., LARRIEU S., ROUX S. (Insee), « Croissance, soutenabilité climatique, redistribution : qu'apprend-on des « comptes augmentés »? », Blog de l'Insee, 5 novembre 2024.
- BILODEAU H., KHALID A. (Statistics Canada), « Propagation de la mésinformation : une analyse multivariée du rapport entre les caractéristiques individuelles et les comportements de vérification des faits des Canadiens », Aperçus numériques, 25 juillet 2024.
- DAHOO Umar, « Indicateurs internationaux du changement climatique - Mise en perspective des principaux tableaux de bord internationaux », Commissariat général au développement durable, Collection « Études », 29 août 2025.
- DERIVOLCOV Stela, « Dealing with misuse of data and misinformation – follow up on the CES discussions and decision tree », Papers of the Expert Meeting on Dissemination and Communication of Statistics, 28 octobre 2025.
- ONS UK, « Managing misuse and misinformation of official statistics in the United Kingdom », 3 juin 2025.
- SDES, Pratiques environnementales des Français en 2025 : agir à l'échelle individuelle, 22 mai 2026.
- SDES, Opinions des Français sur l'environnement en 2025, 23 mars 2026.
- SDES, Environnement et climat : opinions des Français en 2024, 6 juin 2025.

Articles de presse

- ASKENAZY Philippe, « Les controverses autour de l'indice des prix ont été majeures tout au long de son histoire », LeMonde.fr, 6 juillet 2022.
- CARRINGTON D., « Ofcom to investigate complaints of climate change denial for first time since 2017 », TheGuardian.com, 24 mars 2026.
- CSO, « 5 things you didn't know about where your electricity comes from », RTÉ.ie, 27 mars 2024.
- CSO, « What we know about how climate change is impacting Irish households », RTÉ.ie, 4 mars 2025.
- FOUCART Stéphane, « Hoax climatique #1 : « Le réchauffement s'est arrêté en 1998 » », LeMonde.fr, 7 octobre 2015.

- FOUCART Stéphane, « La « pause » du réchauffement climatique était un mirage », LeMonde.fr, 4 juin 2015.
- GUIBERT Nathalie, « A Mayotte, « les chiffres avancés de 400 000 à 500 000 habitants sont très improbables », selon le directeur général de l'Insee », LeMonde.fr, 20 janvier 2025.
- LEE C., « Trump Mocks Climate Change Concerns Ahead of Historic Winter Storm. Here's Why That's Wrong », Time.com, 23 janvier 2026.

SIGLES

Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEE	Agence européenne pour l'environnement
AJE	Association des journalistes de l'environnement
APIA	*Asociación de Periodistas de Información Ambiental* (Espagne)
Arcom	Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique
ASP	Autorité de la statistique publique
BBC	*British Broadcasting Company* (Royaume-Uni)
BMUKN	*Bundesministerium für Umwelt, Klimaschutz, Naturschutz und nukleare Sicherheit* (Allemagne)
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique
Cerema	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Citepa	Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique
COP	Conférence des Parties
CSO	*Central Statistical Office* (Irlande)
DG CLIMA	Direction générale de l'action pour le climat de la Commission européenne
DG ENV	Direction générale de l'Environnement de la Commission européenne
DITP	Direction interministérielle de la transformation publique
Eionet	Réseau européen d'information et d'observation sur l'environnement
EMOS	*European Master in Official Statistics*
ESGAB	*European Statistical Governance Advisory Board*
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
I4CE	*Institute for Climate Economics*
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
Ineris	Institut national de l'environnement industriel et des risques
Inrae	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
OFB	Office français de la biodiversité
OFCOM	*Office of Communications* (Royaume-Uni)
ONS	*Office for National Statistics* (Royaume-Uni)
ONU	Organisation des Nations unies

OSR	*Office for Statistics Regulation* (Royaume-Uni)
SDES	Service des données et études statistiques
SECTEN	SECTeur émetteur et par ENergie
SGSDN	Secrétariat général à la sécurité et à la défense nationale
UE	Union européenne
UBA	*Umweltbundesamt* (Allemagne)
Unece	Commission économique pour l'Europe des Nations unies

CGDD, juillet 2026

Coordination éditoriale : Laurianne Courtier

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SDES
Statistique publique
de l'énergie, des transports,
du logement et de l'environnement

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques
Bureau de l'appui et de la coordination statistiques
Tour Séquoia – 92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr